



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/Sub.1/58/SF/1*
14 juillet 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de la protection
des droits de l'homme

Le Forum social
Quatrième session
3 et 4 août 2006

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Mise en œuvre du mandat figurant dans la résolution 2005/8 de la Sous-Commission et la décision 2006/102 du Conseil des droits de l'homme.

Programme provisoire

Jeudi 3 août

Table ronde 1 – La féminisation de la pauvreté: causes, effets et solutions.

Table ronde 2 – Les femmes, l'emploi et l'autonomisation par la participation.

Table ronde 3 – Conclusions et recommandations.

* En application de la résolution 60/251 de l'Assemblée générale du 15 mars 2006 intitulée «Conseil des droits de l'homme», à compter du 19 juin 2006, le Conseil des droits de l'homme a assumé tous les mandats, mécanismes, fonctions et attributions de la Commission des droits de l'homme, y compris la Sous-Commission. En conséquence, l'indicatif de série de cote E/CN.4/Sub.2/_ sous lequel étaient publiés les documents de la Sous-Commission, qui faisait rapport à l'ancienne Commission des droits de l'homme, a été remplacé à compter du 19 juin 2006 par A/HRC/Sub.1/_.

Vendredi 4 août

Table ronde 4 – Examen du projet de principes directeurs intitulé: «Extrême pauvreté et droits de l’homme: les droits des pauvres» préparé par le groupe spécial d’experts chargé d’établir un document de travail sur la nécessité de mettre au point des principes directeurs sur l’application des normes et critères relatifs aux droits de l’homme dans le contexte de la lutte contre l’extrême pauvreté.

Table ronde 5 – Vision et recommandations de la Sous-Commission quant aux services consultatifs d’experts à fournir au Conseil des droits de l’homme: l’avenir du Forum social.

3. Clôture de la session.
